

Image not found or type unknown



succession frère et soeur

Par **stef66**, le **28/05/2009** à **01:07**

bonjour,

je vous écris car ma mère ne voit plus mon frère et ses enfants depuis dix ans il vit en australie et sa femme a complètement boycotté cette relation.

Ma mère ne veut pas donner sa part d'héritage à mon frère qu'elle solution a t'elle sachant qu'elle possède une maison d'une valeur de 300 milles euros.

Nous sommes trois enfants en tout, on nous a parlé de sci de viagé afin que le partage ne se fasse qu'entre moi et ma soeur. En sci avec ma mere peut elle apporter sa maison dans le capital qui permettrai de ne pas la lui racheter? merci je suis perdue